Ecole Saint-Bernard
rue des Framboisiers, 5
6700 ARLON
063 242878

PROJET D'ETABLISSEMENT

Courriel : info@esba.be http://www.esba.be

INTRODUCTION

"Le texte ci-dessous constitue notre projet d'établissement. Ce document exprime notre volonté collective de concrétiser le projet éducatif et pédagogique de notre Pouvoir Organisateur (Comité Scolaire Saint-Martin) en réalisant pendant les trois prochaines années les quelques actions définies comme prioritaires par et pour notre communauté éducative. Celles-ci s'inscrivent dans le cadre du décret "Missions" du 24 juillet 1997 et en cohérence avec l'inspiration du projet éducatif du réseau, "Mission de l'école chrétienne", ainsi que des projets pédagogiques de la FédEFoC et de la FESeC.

La réalisation de ce projet d'établissement qui est une œuvre collective nécessitera la collaboration des différents partenaires: élèves, parents, enseignants, éducateurs, direction, pouvoir organisateur, acteurs externes. Cette responsabilité partagée par les différents acteurs s'exerce à toutes les étapes du projet: sa conception, sa réalisation, son évaluation.

La mise en œuvre de notre projet d'établissement ne débute pas avec l'obligation décrétale: elle s'inscrit dans la continuité des actions entreprises ces dernières années et dans la tradition de notre école. Ces réalisations déjà présentes constituent un appui important sur lequel les innovations projetées s'enracinent. C'est pourquoi on trouvera également des traces de ce "capital de départ" dans le texte ci-dessous.

Le projet d'établissement représente une intention que nous nous engageons à concrétiser. En choisissant ces quelques priorités, notre objectif est de les faire aboutir. Bien sûr, ces intentions devront être confrontées aux réalités du terrain et notamment à une disponibilité des moyens nécessaires à leur mise en œuvre. Pour effectuer cette confrontation entre nos intentions et nos actions, nous nous engageons à évaluer régulièrement l'avancement de notre projet ainsi que les résultats au terme de trois ans. Pour respecter la dimension partenariale de ce projet d'établissement, l'évaluation de celui-ci s'effectuera notamment au conseil de participation qui en a reçu mandat. Si des actions n'ont pu aboutir, si des défis n'ont pu être relevés, au moins devrons-nous en identifier les raisons et mettre en œuvre les actions de régulation nécessaires.

Cette introduction décrit l'esprit dans lequel nous souhaitons que ce texte soit lu tant au départ qu'au terme de notre projet d'établissement."

NOTRE PROJET D'ETABLISSEMENT

Le projet sur lequel portera notre attention durant les trois prochaines années s'articule autour de quatre axes :

- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves,
- Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle,
- Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures,
- Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

Pour y parvenir, des actions concrètes ont déjà été mises en place, d'autres doivent se concrétiser.

Moyens mis en œuvre pour développer la personnalité des élèves et la confiance en soi.

- Pratiquer le parrainage ou le tutorat. En fonction de l'âge des enfants, ce parrainage ou tutorat peut prendre des formes différentes : dans le cycle 2,5/5, les moyens prennent en charge les petits durant la journée (toilettes, cour de récréation, …) alors que dans le primaire, cela peut prendre la forme d'une aide d'un enfant vers un autre à l'occasion de groupes de niveaux, de la réalisation d'un "cahier" de difficultés à travailler ou encore de l'aide d'un "déjà" lecteur à un "pas encore" lecteur…
- Permettre la responsabilisation des enfants : lors des activités rituelles (calendrier, météo, charges et services notamment)
- Développer cette capacité à œuvrer seul lors des ateliers autonomes (fiches mode d'emploi), des moments d'accueil, du plan de travail individuel ou de tout autre atelier. Pour y arriver, pratique de l'évaluation continue et formative, de l'encouragement et du renforcement positif, du respect du rythme de chacun, du droit à l'erreur ainsi que du soutien des enfants en difficulté.

S'approprier des savoirs et des compétences… en donnant du sens aux apprentissages, en assurant la continuité et en aidant les enfants en difficulté.
Pour cela, nous nous engageons à…

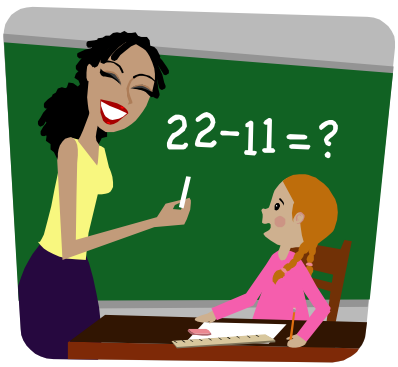

- Promouvoir des activités concrètes impliquant des manipulations pour aider l'enfant à accéder à l'abstraction
- Faire appel à des partenaires extérieurs si besoin : PMS, conseillers pédagogiques, inspection ou tout autre intervenant lors de la réalisation de projets (animateurs, éco-conseillers, pompiers, …)
- Rechercher, créer et utiliser des référentiels : véritables outils qui suivront l'enfant au cours des différents cycles (valise, malle scientifique, boîte à mots, fardes ou cahiers

synthèses…). Ces outils devront être présentés, expliqués aux nouveaux enseignants ainsi qu'aux parents lors des rencontres de cycles.

- Mettre en œuvre des échanges au sein des cycles mais aussi favoriser les concertations inter-cycles à des moments favorables pour tous (comment travailler "telle compétence" sur plusieurs années par exemple)
- Favoriser les activités de projets (éveil notamment), de défis, vecteurs d'apprentissages "vrais" et donnant le désir d'apprendre.
- Proposer des activités en ateliers où chacun puisse trouver sa place, où chacun puisse progresser par essai/erreur. Ces ateliers peuvent être de type apprentissage, créatif ou d'expression.

Devenir des citoyens responsables pour une société plus démocratique et solidaire.

L'école est, par excellence, le point de rencontre, le milieu social, le lieu où l'on étudie, où l'on éduque, où l'on joue ensemble et où l'on partage la vie de tous les autres. Nous devons donc…

- Aménager des temps de parole : conseil de classe ou d'école, Prodas (programme de développement affectif et social), clés pour l'adolescence, …
- Adapter, modifier si nécessaire et appliquer les règles communes au bon fonctionnement de l'école
- Respecter et faire respecter les différences par une approche active. Importance de l'écoute mutuelle, de la politesse entre enfants, de l'emploi correct du vocabulaire utilisé, de la tenue vestimentaire, …
- Promouvoir une école où l'adulte, enseignant ou autre, dans sa personne ou son travail, est aussi respecté par l'enfant (savoir-vivre élémentaire)
- Sensibiliser les enfants au respect de l'environnement et du patrimoine (tri des déchets, connaissance de son environnement immédiat grâce aux sorties, visites, journées du patrimoine et autres…)
- Proposer aux enfants la participation à des actions de type humanitaire (Fondation Damien, Iles de Paix, …) afin de leur faire découvrir la complexité, la dureté mais aussi les richesses de notre planète,

Assurer à tous des chances égales d'émancipation sociale : pour une école ouverte aux autres…

- Nous avons entamé et allons renforcer l'accueil d'enfants à déficience auditive. Les actions mises en place (engagement d'une institutrice spécialisée en langue des signes par l'ASBL Scolarité et Surdité, activités d'animation par d'autres intervenants, …) seront développées.
- Parce que l'école est un lieu de découvertes, nous devons pouvoir offrir la possibilité aux enfants de découvrir des lieux, des activités, … qu'ils n'auraient pas l'occasion d'expérimenter hors temps scolaire de par leur situation familiale, sociale ou autre. C'est pourquoi il nous paraît important d'organiser des activités théâtrales au sein de l'école mais aussi de fréquenter la Maison de la Culture, de leur proposer des déplacements lors de projets (visites de musées, d'expositions, …), de découvrir ce que sont des classes de dépaysement (montagne, mer, ville ou sport), de pratiquer la natation, la crosse canadienne ou tout autre sport …

- Parce que chaque enfant ne dispose pas nécessairement de l'outil informatique à domicile ni de livres, documents ou magazines, mettrons-nous en place une Bibliothèque Centre de Documentation, une salle informatique,…afin que chaque enseignant puisse s'y rendre avec sa classe ou groupe.

Il nous paraît également important de privilégier :

- l'intégration d'enfants issus des écoles de l'enseignement spécialisé en accord avec les directions concernées (bilans, solutions adaptées, viabilité du projet,…),
- la mise en place rapide d'outils de remédiation pour les enfants en difficulté (dossier de l'élève par exemple) et une collaboration accrue avec tous les intervenants (logopèdes, psychologues, …),
- la communication avec les parents : par le biais des rencontres (spontanées ou programmées), de la publication du Petit Saint-Bernard (en collaboration avec l'AP et chaque cycle pour la rédaction),
- le passage primaire/secondaire en proposant la visite des 3 établissements secondaires libres ou en accueillant d'anciens élèves afin qu'ils puissent faire part de leur expérience.

Comme le projet éducatif et pédagogique du Pouvoir Organisateur le rappelle, nous devons accompagner l'enfant dans la découverte et le développement de ses richesses et de ses ressources en les vivant avec lui dans une communauté en référence à Jésus-Christ et dans le respect des valeurs dont l'école se réclame. Il nous faut donc accentuer les liens qui peuvent unir Ecole et Paroisse : découverte pour les enfants des lieux de prière (et leur histoire), animations pastorales (Frère Albert, Monsieur le Doyen, …) ou tout autre événement.

Enfin, n'oublions pas que l'école de la réussite, c'est une école où chacun, là où il se trouve, fera tout ce qui est possible afin que tous les élèves apprennent les bases des savoirs et compétences dont ils ont besoin pour vivre.

NOTES PERSONNELLES…

Afin d'améliorer, de peaufiner ce projet d'établissement, il est important de noter au fur et à mesure … durant les trois années à venir.